

Bruxelles, le 30 janvier 1978

NEGOCIATIONS CEE/CHINE

DISCOURS D'OUVERTURE DE SIR ROY DENMAN

Monsieur le Président,

C'est pour moi un très grand privilège que d'avoir l'honneur d'accueillir ici la première délégation officielle du gouvernement de la République populaire de Chine venue négocier avec la Communauté.

Qu'il me soit donc permis au nom de toute la délégation de la Communauté de vous souhaiter, Monsieur le Président ainsi qu'à toute votre délégation, une chaleureuse bienvenue et de vous exprimer l'espoir que votre séjour à Bruxelles, et plus particulièrement parmi nous dans ce bâtiment de la Commission des Communautés, puisse être aussi agréable que possible.

Le plaisir de vous accueillir, Monsieur le Président, est d'autant plus grand que je me réjouis personnellement de vous voir à la tête de la délégation chinoise, car vos qualités de négociateur et votre expérience, prouvées lors des délégations commerciales que vous avez dirigées tant en Amérique qu'en Europe et plus particulièrement dans certains des Etats membres, nous serons d'une aide fort précieuse dans la recherche de solutions communes.

La tâche qu'il nous incombe de mener à bien dans le délai relativement bref d'une semaine est des plus importantes puisqu'elle consiste à concrétiser ensemble les intentions exprimées par nos autorités respectives de conclure un accord de commerce entre la Communauté et la République populaire de Chine.

La conclusion de ce premier accord commercial revêtira, au-delà de ses conséquences bénéfiques sur le plan des échanges commerciaux,

une profonde signification politique puisqu'il représentera aux yeux de l'opinion publique une des manifestations les plus évidentes de l'excellence des relations entre la République populaire de Chine et la Communauté.

Cette volonté commune d'étendre nos relations commerciales et de leur donner, par la conclusion d'un accord commercial, une impulsion nouvelle fut dégagée dès mai 1975, lors de la visite de Sir Christopher SOAMES à Peking, au cours des entretiens qu'il a eu l'honneur d'avoir avec le regretté Ministre Chou-En-Lai. Par la suite, elle fut réitérée lors des nombreuses discussions bilatérales entre les dirigeants de votre pays et ceux de nos Etats Membres.

Au retour de cette première mission de la Commission en Chine, des contacts furent entamés en juillet 1975 entre les représentants de l'Ambassade de Chine et des fonctionnaires de la Commission pour voir quel pourrait être le contenu d'un tel accord.

Si, pour des raisons bien connues, ces contacts furent plutôt épisodiques en 1976, dès février 1977 ils reprirent cependant avec une intensité nouvelle et créèrent ainsi les conditions pour que les discussions exploratoires de juillet 1977 menées à Peking, entre la délégation dirigée par le Directeur Général Adjoint de KERGORLAY et celle conduite par le vice-ministre Cheng-To-Pin, s'établissent sur une base déjà fertile en idées.

./...

Les résultats de ces entretiens à Peking en juillet 1977 étaient tels qu'il nous a paru opportun et possible d'entamer la phase des négociations proprement dite. Aussi sur proposition de la Commission, le Conseil adopta dès novembre des directives de négociation. Qu'il soit permis de constater en passant que la rapidité exceptionnelle avec laquelle notre Conseil traite le dossier Chine prouve, si besoin était, l'importance accordée à cette question et notre volonté d'aboutir au plus tôt.

Depuis cette date, grâce au travail concret entrepris avec M. Li-Shu-teh, nous avons encore pu progresser vers la mise sur pied de cet accord souhaité par les deux parties.

Et lorsque je dis que la conclusion de cet accord est souhaité par tous, je ne pense pas seulement aux autorités officielles, mais également aux chefs d'entreprises et hommes d'affaires qui désirent justement que soit mis sur pied, au plus vite, ce cadre juridique à l'intérieur duquel ils vont pouvoir effectuer, avec une vigueur nouvelle, leurs opérations commerciales pour le plus grand bénéfice de l'ensemble des relations entre la République populaire de Chine et la Communauté.

Force nous est, cependant, de constater que ces échanges n'ont pas atteint, surtout en 1977, un niveau satisfaisant et qu'il nous faudra, une fois l'accord conclu, consacrer nos énergies et nos imaginations à donner à ces relations économiques une ampleur correspondant davantage à nos volontés ainsi qu'aux possibilités existantes et potentielles.

Les éléments de complémentarité existants entre les économies communautaire et chinoise apparaissent clairement, même à la suite d'un examen rapide des données de base.

D'autre part, nous connaissons les efforts renouvelés que vous consacrez au développement de votre grand pays tant dans le domaine agricole que celui de la mise à jour de ressources nouvelles et précieuses ou celui de l'industrialisation. Ces efforts ne manqueront pas d'avoir un effet positif sur nos échanges en créant, à la fois, des possibilités nouvelles dans les deux directions.

De plus, une meilleure information réciproque de nos économies constituera un facteur supplémentaire de cette expansion prévisible.

Monsieur le Président, il me semble que grâce à l'ensemble des travaux qui ont précédé notre rencontre nous avons maintenant une connaissance assez exacte de nos positions et j'ose croire que vous partagerez mon appréciation si j'estime que nos vues sont fort proches sur la majorité des articles de l'accord.

Certes il serait dangereux de sousestimer la portée des questions qui nécessitent encore une discussion franche et qui demandent sans doute qu'on soit tout d'abord d'accord sur le plan des idées, après quoi il sera sans doute relativement aisé de trouver la formulation écrite qui convient.

En ce qui concerne la procédure, je vous suggère qu'après avoir entendu votre déclaration d'introduction, nous abordions nos travaux en passant d'abord en revue un par un tous les articles pour voir s'il y a des points où l'accord est quasi complet et des points où nous devons au contraire encore rechercher la solution satisfaisante. Je vous proposerais de commencer par l'art. 1 en laissant le préambule pour la fin de ce premier tour. Mais je serais heureux d'écouter vos propres suggestions sur la procédure.